

GRAND PRIX JEUNES MAJEUR PARIS – ILE DE FRANCE

Jeudi 1^{er} et Vendredi 2 Novembre 2018

<p>Benjamins – Minimes</p> <p>Golf du RCF la Boulie (la forêt)</p> <p>Route du pont Colbert – 78000 Versailles ☎ : 01 39 50 59 41 – golfdelaboulie@rcf.asso.fr</p>	<p>U12</p> <p>Golf de Villarceaux</p> <p>Château du couvent – 95710 Chaussy ☎ : 01 34 67 73 83 – villarceaux@wanadoo.fr</p>
---	--

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses de catégorie U12, Benjamins et Minimes licenciés de la FFGolf à jour de leurs droits de jeu fédéraux ou d'une fédération reconnue et ayant fait enregistrer leur certificat médical de non-contre-indication de la pratique du golf en compétition.

Joueurs et joueuses :

- U12 (12 ans et moins) : années de naissance 2006 et après
- Benjamins (13 et 14 ans) : années de naissance : 2004-2005
- Minimes (15 et 16 ans) : années de naissance : 2002-2003

Quotas U12

	Garçons :	Filles :	Wild card à rajouter
U12	47	18	10

Quotas Benjamins – Minimes

	Garçons :	Filles :	Dont Wild cards :
Minimes	6	3	10
Benjamins	48	15	

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent

INFORMATIONS DIVERSES

Voir en début de chapitre

FORME DE JEU

- FORMULE** : Stroke Play – 36 trous – 18 trous par jour
- SERIES** : 1 série garçons, 1 série filles par catégories d'âge
- CLASSEMENT** : Brut dans chaque série
- DEPARTAGE** : Pour la 1^{ère} place finale par catégorie, Play-off «trou par trou».
 En cas d'impossibilité d'organiser le play-off, les résultats informatiques seront pris en compte

ENGAGEMENTS

Droit d'inscription : 40€ à régler en ligne à l'inscription

Date limite d'inscription : Lundi 1^{er} octobre

Benjamins – Minimes :

Inscription et règlement exclusivement sur le site de la Ligue de Paris : www.lpgolf.com

U12 :

Inscription et règlement exclusivement sur le site de la Ligue île de France : www.liguegolfidf.com

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site des deux Ligue 20 jours avant l'épreuve

JOUR DE RECONNAISSANCE

Le jour de reconnaissance officiel gratuit est fixé au **Mercredi 31 octobre 2018**

Des reconnaissances supplémentaires sont possibles sur réservation aux conditions suivantes :

Villorceaux : la semaine précédant l'épreuve

RCF la Boulie : une reconnaissance supplémentaire par joueur en semaine (hors mardi) à partir du 14 octobre

RESERVATIONS OBLIGATOIRES AUPRES DU SECRETARIAT DU CLUB

PRIX

Trophée au vainqueur brut de chaque catégorie.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel

NOTES